Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: KIRAO Smallcaps Identifiant d'entité juridique: 969500KKL32MQ8RHXS57

# Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce p	rodui	t financier avait-il un objectif	d'inv	l'investissement durable ?				
••		Oui	• •	×	Non			
	dural envir	dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	×	envi bien d'inv	ronnementales et/ou sociales (E/S) et qu'il n'ait pas eu d'objectif vestissement durable, il présentait une portion de 0% d'investissements durables ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  avec un objectif social			
		alisé des <b>investissements</b> ples ayant un objectif social:			omouvait des caractéristiques E/S, mais pas réalisé d'investissements durables			



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par KIRAO Smallcaps ont été atteintes à différents niveaux.

Tout d'abord, à travers l'intégration de critères ESG dans le processus d'investissement. Au 30 juin 2023, 100% de l'actif net du fonds était couvert par au moins un de nos deux niveaux d'analyses ESG (analyse ESG de premier niveau, selon une approche Best-in-Universe, et analyse ESG de deuxième niveau, selon la matrice Atlas). De plus, la performance extrafinancière du fonds, relative à son Univers d'investissement, est satisfaisante durant la période (voir question ci-dessous).

Par ailleurs, KIRAO dialogue de manière continue avec les émetteurs sur les sujets Environnementaux et Sociaux. En 2022, KIRAO a échangé avec 13 émetteurs en portefeuille sur différentes thématiques ESG (climat, droits humains, qualité et sécurité des produits/services, climat interne, composition des organes de contrôle, etc.). En complément de cet engagement, KIRAO a participé de façon active à deux campagnes d'engagement collaboratif: 1 / au *Non-Disclosure Campaign* du CDP; 2/ à l'*Investor Initiative for Responsible Care* (IIRC) auprès de Korian concernant des problématiques liées à la qualité des soins et les conditions de travail<sup>1</sup>.

Enfin, KIRAO dispose d'une politique d'exclusion (sectorielle et normative). Cette dernière est tenue à jour, à minima, bi-annuellement et est intégrée directement par l'équipe middle office dans le moteur de contraintes de notre plate-forme de passage d'ordres. Aucun ordre correspondant à cette liste ne peut être réalisé à travers la plateforme de passage d'ordres. A fin juin 2023, une vingtaine de sociétés, zone Europe, figuraient dans la liste d'exclusion, en particulier des entreprises impliquées dans le secteur du tabac, le charbon ou les hydrocarbures non-conventionnels (gaz de schiste et sable bitumineux), car ces activités représentent un poids supérieur à 10% de leur chiffre d'affaires, ou encore des sociétés qui ne respectent pas les grandes règles ou conventions internationales.

#### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Afin de mesurer les caractéristiques E/S de ses investissements, KIRAO suit différentes méthodologies :

1. <u>Intégration des critères ESG dans le processus d'investissement</u>

Une analyse ESG de premier niveau, selon une approche « Best-in-Universe »

KIRAO a défini une grille de notation ESG, permettant d'évaluer la qualité extra-financière des sociétés en portefeuille, ou faisant partie de notre Univers d'investissement<sup>2</sup>. Cette dernière est composée des 21 critères présentés ci-dessous (9 de gouvernance, 7 sociaux et 5 environnementaux)<sup>3</sup>. A travers cette grille de notation ESG, KIRAO Smallcaps a pour objectif d'afficher une note ESG moyenne supérieure à la note ESG de l'Univers d'investissement, retraité des 20% des émetteurs les moins performantes (qualifié comme l' « Univers d'investissement ESG »).

Au 30 juin 2023, la note ESG de KIRAO Smallcaps est de 63,74/100 à comparer à la note ESG de l'Univers d'investissement ESG qui est de 61,90/100.

Par ailleurs, l'équipe de Gestion pilote 4 indicateurs de performance sur chacun des piliers suivants :

 Gouvernance : Taux d'indépendance des membres du conseil<sup>4</sup>. Il est la garantie d'un équilibre des pouvoirs au sein du conseil d'administration entre membres

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur notre saison de vote et d'engagement actionnarial 2022, se référer au rapport dédié, disponible sur le site internet de KIRAO : https://KIRAO.fr/esg/

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier

sont atteints.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> L'univers d'investissement est composé des valeurs appartenant aux indices/panier suivants, retraités des doublons : EuroStoxx TMI, le CAC All-Tradable, et le périmètre Small&Midcaps France couvert par Ethifinance.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Pour plus de détails sur notre méthodologie propriétaire d'analyse ESG de premier niveau, se référer au Code de Transparence, disponible sur le site internet de KIRAO : https://KIRAO.fr/esg/

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Moyenne pondérée des émetteurs pour lesquels 1 point a été attribué selon la méthodologie de notre grille de notation ESG : 1 point est attribué si le taux d'indépendance du conseil est supérieur ou égal à 50% (le seuil est abaissé à 33% pour les sociétés contrôlées).

- exécutifs et/ou ayant un intérêt économique et membres prémunis de tout conflit d'intérêt.
- Environnement : Intensité carbone Scope 1&2 (tonnes de CO2e / CA en M€).
   Elle mesure les émissions directes des gaz à effet de serre et indirectes liées à l'énergie et a pour objectif de mesurer l'impact d'une activité sur le climat.
- Social: Taux moyen de femmes au Comex (%). Il permet d'évaluer la mixité dans les instances de direction opérationnelle complétant la loi Copé-Zimmermann qui cible uniquement le conseil d'administration.
- O Droits Humains: la note moyenne de niveau de controverse<sup>5</sup> (source: module dédié dans la plateforme MSCI ESG Manager). Elle caractérise la réputation de l'entreprise et le niveau de prime de risque associé.

Chaque indicateur se compare à l'Univers d'investissement de départ selon une fréquence mensuelle (dernier jour de cotation du mois). KIRAO a l'objectif, qu'à minima, 2 des 4 indicateurs définis fassent mieux que l'Univers d'investissement de départ. Pour KIRAO Smallcaps, les indicateurs Social et Environnemental ont été retenus.

Performance au 30 juin 2023	KIRAO Smallcaps	Univers d'investissement de départ	
<b>G</b> – Taux d'indépendance des membres du conseil (%)	69,6%	74,1%	
E – Intensité carbone Scope 1&2 (tonnes de CO2e/CA en M€)	23	172	
<b>S</b> – Taux moyen de femmes au Comex (%)	22,6%	19,6%	
<b>DH</b> – La note moyenne de niveau de controverse (0-10)	7,1/10	7,5/10	

Au 30 juin 2023, la performance de KIRAO Smallcaps a été supérieure à l'Univers d'investissement de départ, s'agissant des piliers Social et Environnemental. Le fonds affiche un taux moyen de femmes au Comex de 22,6% à comparer à 19,6% pour l'Univers, ainsi qu'une intensité carbone Scope 1&2 de 23 tonnes de CO2e/CA en M€ à comparer à 172 tonnes de CO2e/CA en M€ pour l'Univers.

## 2. <u>La méthodologie propriétaire de MSCI ESG : MSCI SFDR Article 2(17)</u> sustainable investment methodology

L'équipe de gestion s'appuie sur la méthodologie propriétaire de MSCI ESG permettant de qualifier un investissement de durable sur le plan environnemental et/ou social au sens de l'Article 2(17) du Règlement SFDR. Dans ce cadre, trois étapes doivent être validées.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> La note varie entre 0 et 10 (meilleure note).



Source: MSCI ESG Research

i) Bonnes pratiques de gouvernance : L'UE définit la « bonne gouvernance » comme une exigence fondamentale pour un investissement durable en vertu de l'article 2(17) du Règlement SFDR.

Dans ce sens, MSCI ESG s'appuie sur le MSCI ESG Rating car ce dernier englobe les quatre aspects de « bonne gouvernance » mis en avant par l'article 2(17) du Règlement SFDR, à savoir : les structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel et le respect des obligations fiscales.

Les notes du MSCI ESG Rating peuvent varier de CCC (la note la moins élevée) à AAA (la note la plus élevée).

Un *MSCI ESG Rating* de BB ou plus indique généralement la capacité d'un émetteur à gérer ses ressources, à atténuer les principaux risques et opportunités ESG, et à répondre aux attentes minimales en matière de gouvernance d'entreprise.<sup>6</sup>

ii) Absence de préjudice important allant à l'encontre des objectifs d'investissement durable (DNSH): Les critères pour le DNSH ne sont pas détaillés dans la définition d'un investissement durable au sens de l'article 2(17) du Règlement SFDR, au-delà de l'exigence qu'un investissement ne peut pas nuire de manière significative aux objectifs environnementaux et sociaux.

De ce fait, MSCI ESG utilise les critères suivants afin de déterminer si l'une des activités de l'émetteur est susceptible de porter atteinte à un des objectifs d'investissement durable :

- L'étude des controverses à travers le modèle propriétaire MSCI ESG Controversies methodology. Toute société ayant au moins une controverse marquée d'un drapeau rouge ou orange pourrait indiquer une violation des Principes directeurs de l'OCDE pour les Entreprises Multinationales et/ou du Pacte Mondial des Nations Unies.
- Toute société impliquée dans les armes controversées.
- Toute société impliquée dans le charbon thermique pour la production d'électricité.
- Toute société productrice de tabac ou toute société réalisant au moins
   5% de ses revenus dans l'industrie du tabac.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Pour plus d'informations, se référer à l'espace dédié du site internet de MSCI : <a href="https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/">https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/</a>

iii) Contribution à un objectif environnemental et/ou social: MSCI ESG s'appuie sur son modèle propriétaire *MSCI Sustainable Impact Metrics*, permettant d'identifier les entreprises tirant des revenus à travers leurs produits et/ou services ayant un impact positif sociétal et/ou environnemental.

D'après MSCI, toute société tirant au moins 20% de ses revenus d'un produit et/ou services ayant un impact positif sociétal et/ou environnemental, peut être considéré comme un contributeur à un objectif environnemental et/ou social. 7

Les sociétés validant les trois étapes mentionnées ci-dessus, sont considérées par MSCI ESG comme durables au sens de l'article 2(17) du Règlement SFDR.

L'équipe de gestion de KIRAO détermine ensuite le pourcentage d'investissements durables du fonds en agrégeant les scores de durabilité des sociétés considérées comme investissements durables au sens de l'article 2(17) du Règlement SFDR, selon leur pondération.

En s'appuyant sur la méthodologie propriétaire de MSCI décrite ci-avant, KIRAO Smallcaps s'engage à détenir une proportion minimale de 0% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Au 30 juin 2023, au sens de la méthodologie *MSCI SFDR Article 2(17) sustainable investment methodology*, KIRAO Smallcaps est investi dans des émetteurs durables ayant un objectif environnemental à hauteur de 7%.

## 3. <u>Les indicateurs environnementaux développés dans le cadre du rapport</u> <u>Article 29 de la Loi Energie Climat</u>

Dans le cadre du rapport Article 29 de la Loi Energie Climat, KIRAO pilote les indicateurs décrits ci-dessous, permettant de mieux appréhender l'impact climatique de ses investissements :

- La performance de l'intensité carbone (Scope 1 et 2) du fonds KIRAO Smallcaps en comparaison de celle d'un panier de huit Fonds Négociés en Bourse (« ETFs ») reproduisant des indices alignés sur un scénario d'augmentation de la température de 1,5°C et intégrant les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) ainsi que les exigences minimales du « Paris Aligned Benchmark » (« PAB »).
- La part des émetteurs en portefeuille engagés ou ayant fait valider leur trajectoire de décarbonation par la Science Based Target initiative (SBTi).
- La part des émetteurs en portefeuille ayant un objectif de réduction des émissions de Gaz à effet de Serre (« GES ») aligné avec les Accord de Paris.

Pour plus de détails sur la performance de KIRAO Smallcaps sur ces indicateurs au 31 décembre 2022, se référer au Rapport Article 29 de la Loi Energie Climat<sup>8</sup>, disponible sur le site internet de KIRAO : <a href="https://KIRAO.fr/esg/">https://KIRAO.fr/esg/</a>.

-

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Pour plus d'informations, se référer à l'espace dédié du site internet de MSCI : <a href="https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/">https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/</a>

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Le rapport 2022 sera publié sur le site internet de KIRAO au plus tard le 30 juin 2023.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?

Comme mentionné auparavant, KIRAO Smallcaps a pour objectif d'afficher une note ESG moyenne supérieure à la note ESG de l'Univers d'investissement, retraité des 20% des émetteurs les moins performantes (qualifié comme l'Univers d'investissement ESG »). Au 30 juin 2023, la note ESG du fonds est de 63,74/100 à comparer à la note ESG de l'Univers d'investissement ESG qui est de 61,90/100/100.

Par ailleurs, KIRAO Smallcaps a également l'objectif de suivre 4 indicateurs extrafinanciers dans la durée, et de faire mieux que l'Univers d'investissement de départ sur au moins 2 indicateurs, à savoir les indicateurs de Gouvernance et Environnemental. Au 30 juin 2023, le fonds affiche un taux moyen de femmes au Comex de 22,6% à comparer à 19,6% pour l'Univers, ainsi qu'une intensité carbone Scope 1&2 de 23 tonnes de CO2e/CA en M€ à comparer à 172 tonnes de CO2e/CA en M€ pour l'Univers.

Enfin, en s'appuyant sur la méthodologie propriétaire de MSCI décrite dans la question précédente, KIRAO Smallcaps s'engage à détenir une proportion minimale de 0% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Au 30 juin 2023, KIRAO Smallcaps est investi dans des émetteurs durables sur le plan environnemental à hauteur de 7%.

Les 3 principaux contributeurs à l'objectif d'investissements durables sur le plan environnemental sont : Jungheinrich AG (44%), Plastic Omnium SE (42%), et Unibail Rodamco Westfield (7%).

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Le processus ESG de KIRAO permet à l'équipe de gestion de s'assurer que les investissements durables que le fonds réalise ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social, et ce sur une base ex ante (pré-investissement) :

A travers la politique d'exclusion (sectorielle et normative): l'analyse fondamentale réalisée par l'équipe de gestion de KIRAO permet d'exclure de facto des sociétés aux perspectives de croissance ternes du fait de tendances lourdes et négatives que subit leur secteur d'activité. De ce fait, KIRAO exclut les entreprises impliquées dans le secteur du charbon, le secteur d'hydrocarbures non-conventionnels (gaz et pétrole de schiste et sable bitumineux) et du tabac, quel que soit leur positionnement dans la chaîne de valeur. Nous excluons ainsi de notre univers les sociétés réalisant plus de 10% de leur chiffre d'affaires dans ces activités.

Les Principales
Incidences Négatives
correspondent aux
incidences négatives les
plus significatives des
décisions
d'investissement sur les
facteurs de durabilité liés
aux questions
environnementales,
sociales et de personnel,
au respect des droits de
l'homme et à la lutte
contre la corruption et
les actes de corruption.

KIRAO exclut également de son périmètre d'investissement des sociétés qui ne respectent pas les règles ou conventions internationales, telles que le Pacte Mondial de l'ONU, les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, et les conventions de l'Organisation Internationale du Travail. KIRAO exclut également les sociétés impliquées dans la production, la commercialisation ou le stockage d'armes controversées, dans le respect de différentes conventions internationales adoptées par la France<sup>9</sup>. KIRAO dispose à ce titre d'une liste d'émetteurs faisant l'objet d'une exclusion qui est tenue à jour régulièrement. Ces titres ne font pas partie de l'Univers d'investissement et ne sont pas susceptibles de l'intégrer. Aucun ordre correspondant à cette liste ne peut être réalisé à travers la plate-forme de passage d'ordres.

- O A travers l'intégration de critères ESG dans le processus d'investissement : la prise en compte de critères extra-financiers dans l'analyse fondamentale permet à l'équipe de gestion de mieux appréhender les incidences des émetteurs sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. A travers ses deux niveaux d'analyse (grille d'analyse ESG de premier niveau et matrice Atlas de deuxième niveau), KIRAO intègre plusieurs indicateurs relatifs aux incidences négatives sur les facteurs de durabilité énumérés dans l'Annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 du 6 avril 2022. Les indicateurs sont détaillés dans la question ci-dessous.
- O A travers le suivi quotidien de controverses ESG des entreprises en portefeuille. Pour cela, KIRAO s'appuie sur son fournisseur de données, MSCI ESG. Toute nouvelle controverse jugée « sévère » ou « très sévère » par MSCI ESG est remontée à l'ensemble de l'équipe, via un système d'alerte. Par la suite, KIRAO entame un dialogue avec la société concernée afin de mieux appréhender les enjeux et les risques potentiels provenant de ladite controverse. Une controverse jugée comme « très sévère » et « structurelle » par MSCI ESG peut être interprétée comme nuisant de façon significative à un ou plusieurs facteurs de durabilité. Si les conclusions issues du dialogue avec les émetteurs ne sont pas satisfaisantes, KIRAO s'engage à exclure la valeur du top 10 du fonds concerné.

Enfin, à travers la méthodologie propriétaire de notre fournisseur de données, MSCI SFDR Article 2(17) sustainable investment methodology, KIRAO peut vérifier à tout moment si une société respecte les critères vérifiant le principe DNSH.

Au 30 juin 2023, selon MSCI ESG, toutes les sociétés en portefeuille catégorisées comme durables respectent ce principe.

 Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

En intégrant l'ESG dans son processus d'investissement, KIRAO prend en considération les indicateurs relatifs aux incidences négatives de ses investissements. Jusqu'à présent, cette prise en compte est effectuée de façon partielle, du fait d'un manque de données pour certains indicateurs en question, en particulier s'agissant de l'Univers d'investissement (taux de couverture <50%), et ce, afin d'être en conformité avec les indicateurs retenus dans l'analyse ESG de

7

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Convention d'Ottawa (mines antipersonnel), Convention d'Oslo (armes à sous-munitions), Convention sur les armes biologiques ou à toxines (armes biologiques), et la Convention sur l'interdiction des armes chimiques – CIAC.

1<sup>er</sup> niveau (taux de couverture à minima de 50% du portefeuille et de l'Univers d'investissement). L'équipe de gestion intègrera dans sa grille de notation ESG les indicateurs manquants dès lors que le taux de couverture de l'Univers d'investissement dépassera les 50%, en nombre d'émetteurs.

L'intégration de critères ESG se fait principalement à travers 1/la grille de notation ESG (analyse de  $1^{er}$  niveau), et 2/la matrice propriétaire « Atlas » (analyse de  $2^{em}$  niveau).

Les indicateurs figurant, à minima, dans un des deux niveaux d'analyse sont :

- Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)
- L'empreinte carbone
- L'intensité carbone de GES des sociétés bénéficiaires des investissements
- La part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable
- o La mixité au sein des organes de gouvernance
- Les investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone (indicateur environnemental additionnel)
- L'absence de code de conduite pour les fournisseurs (indicateur social additionnel)

 Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?
 Description détaillée :

Conformément à la politique d'exclusion de KIRAO, le fonds KIRAO Smallcaps exclut de son périmètre d'investissement des sociétés qui ne respectent pas les règles ou conventions internationales, telles que le Pacte Mondial de l'ONU, les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, et les conventions de l'Organisation Internationale du Travail. KIRAO n'investit pas non plus dans des sociétés impliquées dans la production, la commercialisation ou le stockage d'armes controversées, dans le respect de différentes conventions internationales adoptées par la France<sup>10</sup>. KIRAO dispose à ce titre d'une liste d'émetteurs faisant l'objet d'une exclusion qui est tenue à jour régulièrement.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Comme mentionné auparavant, en intégrant l'ESG dans son processus d'investissement, KIRAO prend en considération les indicateurs relatifs aux incidences négatives. Jusqu'à présent, cette prise en compte est effectuée de façon partielle, du fait d'un manque de données pour certains indicateurs en question.

L'intégration de critères ESG se fait principalement à travers 1/ la grille de notation ESG (analyse de 1<sup>er</sup> niveau), et 2/ notre matrice propriétaire « Atlas » (analyse de 2<sup>ème</sup> niveau).

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Convention d'Ottawa (mines antipersonnel), Convention d'Oslo (armes à sous-munitions), Convention sur les armes biologiques ou à toxines (armes biologiques), et la Convention sur l'interdiction des armes chimiques – CIAC.

Les indicateurs figurant, à minima, dans un des deux niveaux d'analyse sont :

- Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)
- L'empreinte carbone
- L'intensité carbone de GES des sociétés bénéficiaires des investissements
- o La part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable
- o La mixité au sein des organes de gouvernance
- Les investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone (indicateur environnemental additionnel)
- o L'absence de code de conduite pour les fournisseurs (indicateur social additionnel)

Par ailleurs, à travers la plateforme de MSCI ESG Research, KIRAO peut mesurer et suivre les 14 indicateurs obligatoires, ainsi que les 2 indicateurs additionnels sélectionnés (1/ Les investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone; 2/ L'absence de code de conduite pour les fournisseurs).

Néanmoins, tous les indicateurs ne sont pas intégrés de façon systématique au processus d'investissement du fait de l'indisponibilité de la donnée (taux de couverture faible) ou de la qualité de la donnée.

#### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?



La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir au 30 juin 2023

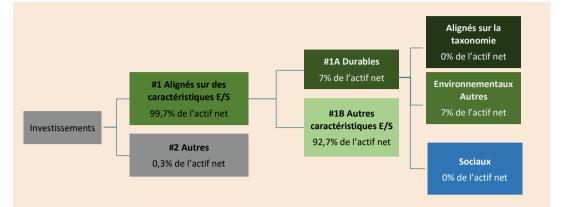
Investissements les plus importants		Secteur	% d'actifs	Pays
	Sopra Steria SA	Technologies de l'information	7.6%	France
	Stellantis NV	Consommation discrétionnaire	7.4%	Pays-Bas
	Elis SA	Industrie	7.1%	France
	Beneteau SA	Consommation discrétionnaire	4.9%	France
	Trigano SA	Consommation discrétionnaire	4.6%	France



#### Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

#### Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durable** couvrant les investissements durables ayant des objectifs « Environnementaux autres ».
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

#### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements durables ont été réalisés dans 1/ l'automatisation industrielle et la production et commercialisation d'équipements industriels à zéro émission 2/ des véhicules hybrides et solutions conventionnelles de contrôle de la pollution, et 3/ la gestion de biens immobiliers (rénovation de bâtiments existants et amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments; installation de stations de recharge pour véhicules électriques à l'intérieur de bâtiments; installation de dispositifs de mesure, de régulation et de contrôle de la performance énergétique des bâtiments; installation de technologies liées aux énergies renouvelables).



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE<sup>11</sup>?

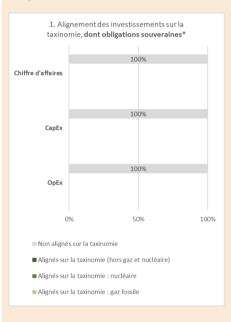
Oui

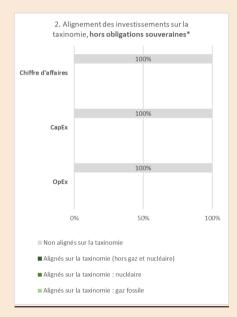
**≰** Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du chiffre d'affaires
   pour refléter la part
   des revenus provenant
   des activités vertes des
   sociétés dans
   lesquelles le produit
   financier a investi;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple :
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.





\* Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines.

KIRAO adopte une démarche prudente vis-à-vis de la réglementation afin de pouvoir s'y conformer en tout temps. Compte tenu du manque de données suffisamment fiables sur l'alignement taxonomique des émetteurs investis dans KIRAO Smallcaps et/ou intégrant l'Univers d'investissement, le fonds a un objectif minimal environnemental aligné sur la Taxonomie de l'UE de 0%.

Cependant, sur la base de données estimées par MSCI ESG, mais qui ne sont pas alignées à ce stade avec les exigences réglementaires des données équivalentes, KIRAO

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

est en mesure d'évaluer et communiquer, à titre indicatif, l'éligibilité et l'alignement du portefeuille Smallcaps à la taxonomie européenne.

Les données mises à disposition par MSCI ESG, correspondent au pourcentage estimé du chiffre d'affaires éligible et aligné à la taxonomie des émetteurs en portefeuille. Par la suite, l'éligibilité et l'alignement à la taxonomie du portefeuille Smallcaps sont calculés en addition les scores d'éligibilité et d'alignement de chaque émetteur, selon leur pondération.

Au 30 juin 2023, KIRAO Smallcaps a des scores d'éligibilité et d'alignement à la taxonomie égaux à 52,96% et 4,32%, respectivement.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Non applicable.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Au 30 juin 2023, KIRAO Smallcaps est investi dans des émetteurs durables sur le plan environnemental, et non alignés sur la taxinomie de l'UE, à hauteur de 7%.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

KIRAO Smallcaps ne vise aucune proportion minimale d'investissements durables sur le plan social.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

De façon générale, l'objectif de l'analyse financière, basée sur le triptyque rupture-solidité-valorisation, est d'identifier des cibles d'investissement dont la croissance bénéficiaire s'accélère sous l'effet d'une rupture et n'est pas valorisée. Du fait d'une focalisation sur les ruptures, l'équipe de Gestion est régulièrement amenée à analyser la transformation des modèles d'affaires des entreprises. Celles-ci peuvent être la résultante de plusieurs transitions liées à des enjeux de durabilité : la transition numérique, la transition liée à l'énergie et l'écologie, les mouvements démographiques et leur conséquence (notamment sur les questions alimentaires ou de mobilité). Par conséquent, KIRAO adopte une démarche d'intégration des éléments ESG de manière à enrichir ses connaissances et mieux appréhender le couple opportunités/risques des investissements. KIRAO est également convaincu que les entreprises dont les dirigeants positionnent l'ESG au cœur de la stratégie performeront davantage dans la durée. Une telle philosophie permet à l'équipe de Gestion de KIRAO d'être investi dans des sociétés répondant à différents enjeux de durabilité.

aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Le symbole

objectif

représente des

investissements durables ayant un

environnemental
qui ne tiennent
pas compte des
critères applicables

Par ailleurs, les 3 principaux axes de notre processus ESG (1 / L'intégration des critères ESG dans le processus d'investissement ; 2 / Une politique d'exclusion (sectorielle et normative) ; et 3 / L'engagement actionnarial) permettent à KIRAO d'identifier les sociétés mieux placées pour répondre aux enjeux de durabilité, leur permettant d'avoir un vrai avantage concurrentiel.

Enfin, en vue de mesurer ses investissements durables de manière impartiale, KIRAO s'appuie sur la méthodologie propriétaire de MSCI ESG. De ce fait, l'engagement minimal de 0% est piloté et mesuré grâce à cette méthodologie décrite auparavant. L'équipe de Gestion a suivi de façon régulière le respect de cet engagement.



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

L'équipe de Gestion n'a pas désigné un indice spécifique pour déterminer si le fonds est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales, et/ou l'engagement minimal d'investissement durable.

Cependant, à travers la Grille de notation propriétaire (analyse de 1<sup>er</sup> niveau), et dans le cadre du Label ISR, KIRAO Smallcaps compare sa performance ESG à un Univers d'investissement donné. Ce dernier est composé des valeurs appartenant aux indices/paniers suivants, retraités des doublons : EuroStoxx TMI, le CAC All-Tradable, et le périmètre Small&Midcaps France couvert par Ethifinance. Les poids de ces différents indices/paniers reflètent la typologie du fonds.

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.